

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

1^{re} et 2^e Classe

Année 1908-1909

Esquisse

Un Asile de vieillards

Le terrain disponible couvrirait 1 hectare et demi.
Il serait situé à mi-côte, dans un site champêtre et bénéficierait d'une jolie vue sur la vallée du fleuve.

Les bâtiments seront aménagés de façon à donner assistance à 200 vieillards - hommes et femmes - infirmes et incurables.

Les deux sexes auront des bâtiments distincts qui seront affectés aux promenades ainsi qu'aux différents loisirs de la journée et aux cloîtres avec les services adjacents.

Par conséquent, trois grandes divisions s'imposent:

Services généraux,

Assistance des hommes,

Assistance des femmes.

Les concurrents produiront:

1^{re} Un plan d'ensemble à 0^m,0025 P.M.

2^e Des amorces de plan

plus détaillés - à 0^m,005 P.M.

3^e Un aperçu perspectif en croquis de l'ensemble.

à remettre ce soir 12 Janvier à 4 heures.

Le 12 Janvier 1909

L'Administrateur délégué,
Directeur de l'École,

Anton Trélat